

5 questions aux candidats à l'élection présidentielles par la Fondation de la Mer

Le document se fonde sur les réponses directes des candidats à nos questions et sur les propositions contenues dans leurs programmes.

Question 1

Quelles seront les trois grandes actions en faveur de la préservation de l'environnement marin que vous vous engagez à mettre en œuvre si vous êtes élu ?

Nathalie ARTHAUD : non précisé

Nicolas DUPONT-AIGNAN :

- **Mettre un place un accord international sur le plastique**
- **Définir le statut de la haute mer qui fait l'objet de négociations** pour que la haute mer soit protégée en tant que patrimoine commun de l'humanité
- **Focus sur la Méditerranée, qui est aujourd'hui la mer la plus polluée au monde.** La suppression totale des effluents en Méditerranée serait un objectif à notre portée. Nous soutiendrons la construction et l'entretien d'un nombre suffisant de stations d'épuration sur l'ensemble du pourtour méditerranéen accompagnés de nouveaux réseaux d'assainissement

Anne HIDALGO :

- **Mettre en place un droit de la nature** : la protection des biens communs, de la biodiversité, le principe de non-régression dans la protection de l'environnement et l'obligation de lutter contre le réchauffement climatique et la dégradation de la biodiversité seront inscrits dans la Constitution.
- **Création d'un Défenseur de l'environnement** qui veillera à la préservation de l'environnement par l'État, ses administrations et tous les acteurs de la société. La loi reconnaîtra et punira le crime d'écocide contre les atteintes graves et intentionnelles à l'environnement, et nous porterons en Europe et au sein de l'ONU la création d'un Tribunal Pénal International de l'Environnement.
- **Mener une politique de prévention à la hauteur des enjeux**, en commençant par nous doter de plus de moyens humains et d'ingénierie dans les organismes publics qui jouent un rôle-clé dans l'adaptation au dérèglement climatique (agences de l'eau, ONF, Météo-France, Cerema, Ademe, etc.). L'investissement dans la recherche permettra de développer des solutions technologiques et écologiques pour faire face à la montée des eaux. Il sera notamment financé par

un prélèvement « **1% océans** » sur les budgets publicitaires des entreprises pour la prévention des déchets dans les espaces maritimes.

Yannick JADOT :

- **Renforcer les aires marines protégées afin que 30% de la zone économique exclusive française soit effectivement protégée.** Le nombre d'aires qui sont en zone de protection forte sera multiplié par 5, en assurant l'objectif de 10% sur chaque territoire, façade maritime et bassin ultramarin. Nous protégerons ces aires et leurs ressources en excluant toute activité industrielle ou rejets marins ou terrestres, et en interdisant toute extraction pour en faire de véritables sanctuaires. Nous interdirons l'exploration des fonds marins dans toute la zone économique exclusive française, sauf à des fins de recherches scientifiques. Nous soutiendrons le moratoire de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) visant à interdire toute exploitation des ressources en métaux rares des fonds marins.
- **Lutter contre toute pollution des espaces maritimes**, particulièrement le déversement de substances chimiques et de déchets plastiques dans les eaux, en renforçant les contrôles et les forces de police dédiées. Nous interdirons le plastique à usage unique d'ici 2030 et nous taxerons en amont les produits fabriqués à partir de plastique vierge.
- **Garantir une pêche durable** en développant les techniques de pêche non destructrices pour adapter les quantités pêchées selon les limites maximales recommandées par les scientifiques. Nous développerons des techniques de pêche sélectives (pêche à la ligne, casiers). Nous lutterons contre la pêche illégale.

Jean LASSALLE :

- **Accroître la recherche** sur la biodiversité marine et le milieu océanique notamment sur l'énergie de la mer, les espèces sous-marines, les algues et l'aquaculture.

Marine LE PEN : non précisé

Emmanuel MACRON :

- Préserver l'environnement marin fut l'un des éléments au cœur de notre action ces cinq dernières années. La **protection de plus de 30 % des espaces maritimes** en est l'exemple. Désormais, nous allons agir pour placer un tiers de ces espaces en protection forte. Je continuerai à relever ce défi de protéger les océans et nos littoraux. C'est notamment l'objet du One Ocean Summit, qui a permis de donner une forte impulsion internationale pour protéger la biodiversité. C'est le sens de la **diplomatie « bleue »** que je veux mener.
- Ensuite, je me suis engagé dans mon programme à **nettoyer les décharges littorales** les plus à risque afin d'éviter le rejet de déchets dans la mer. L'initiative

France vue sur mer et les efforts de protection des côtes seront poursuivis, en lien avec les 1100 communes du littoral. Je continuerai de me battre contre l'utilisation du plastique.

- Enfin, il nous faudra **renforcer les contrôles, les sanctions et les dépollutions en cas de contamination maritimes** (pertes de conteneurs, filets, plastiques, marée noire ...).

Jean-Luc MÉLENCHON :

- **Protéger 30 % du territoire maritime français**, majoritairement en réserves intégrales de façon à restaurer les ressources et la biodiversité marines et à permettre aux surplus de poissons d'alimenter une activité de pêche en périphérie des réserves
- **Défendre un moratoire sur les forages en Méditerranée et sur l'extraction minière en eaux profondes** comme demandé par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)
- Instaurer un partenariat entre l'Union européenne et l'ensemble des pays de la rive sud de la Méditerranée afin de mettre en œuvre un plan d'action global et cohérent pour **lutter contre la pollution plastique en mer Méditerranée**
- **Ouvrer à la création d'un droit international de la biodiversité marine**, notamment dans le grands fonds

Valérie PÉCRESSE :

- **10 % du territoire métropolitain classé en zone de forte protection**
- **S'engager sur un objectif zéro plastique en mer** : zéro rejet dans la nature de tout plastique, notamment les bouteilles. Signature d'un accord avec des pays riverains de la Méditerranée pour l'éradication des rejets de plastiques en mer.
- **Une réserve écologique citoyenne** (membres d'associations, volontaires...) pour nettoyer nos espaces naturels souillés ou en cas de catastrophe écologique

Philippe POUTOU :

- Mettre en place des **aires protégées**

Fabien ROUSSEL :

- **S'engager dans une politique de protection du domaine maritime** pour encourager la recherche, favoriser une algoculture écologique, assurer le développement d'un tourisme bleu respectueux de la nature et développer des hydroliennes au large en concertation avec les marins-pêcheurs.
- **Proposer un traité mondial pour protéger** les fonds marins de toute exploitation qui nuirait à l'environnement et à la biodiversité.
- **Protection des espaces terrestres et maritimes portées à 30 %**

- **Définir un plan de lutte contre le fléau de la pollution plastique** : il visera à réduire l'utilisation du plastique, à favoriser le réemploi et le recyclage des déchets plastiques.

Eric ZEMMOUR :

- **Faire émerger une véritable filière industrielle et de recherche dans le recyclage des plastiques** afin d'atteindre l'objectif de 50 % de volumes recyclés à horizon 2025
- **Protéger l'environnement et la biodiversité exceptionnels de nos territoires d'Outre-mer** et relancer nos efforts de recherche scientifique dans ce domaine

Question 2

Quelle place entendez-vous réserver à un ministère de la Mer
aux pouvoirs renforcés ?

Nathalie ARTHAUD : non précisé

Nicolas DUPONT-AIGNAN :

- Cesser d'être un ministère de façade, tous les services compétents doivent dépendre de son autorité et son rattachement au Premier Ministre s'impose.

Anne HIDALGO :

- Nommer comme numéro deux du gouvernement un ministre du Climat, de la Biodiversité et de l'Économie.

Yannick JADOT :

- **Placer le ministère de la mer au cœur de nos politiques maritimes** afin que les enjeux environnementaux et sociaux y soient pleinement intégrés et qu'elles puissent être mises en œuvre de manière efficace par des moyens adaptés. Nous augmenterons les moyens du ministère afin de permettre une gouvernance efficace des espaces maritimes, en renforçant les effectifs de la police maritime.

Jean LASSALLE : non précisé

Marine LE PEN :

- **Créer un ministère d'Etat de la Mer et de l'Outre-mer.**

Emmanuel MACRON :

- Depuis 1991, il n'y avait pas eu de ministre de plein exercice. C'est désormais chose faite. Nous avons également créé cette année la **Direction Générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture** (DG AMPA) pour amplifier l'action gouvernementale. **Elle jouera un rôle décisif à l'avenir pour la conception et la déclinaison de la politique maritime.**

Jean-Luc MÉLENCHON : non précisé

Valérie PÉCRESSE : non précisé

Philippe POUTOU : non précisé

Fabien ROUSSEL :

- Nommer un **grand ministère de la mer** pour mener la politique de protection du domaine maritime et favoriser un engagement fort de l'État.

Eric ZEMMOUR :

- Créer un **grand ministère de la Ruralité, de l'Agriculture et des Littoraux** qui regroupera la Ruralité, l'Agriculture, l'Environnement, la Biodiversité ainsi que la Chasse, la Pêche et la Forêt

Question 3

Comment entendez-vous défendre et valoriser
les Zones Économiques Exclusives sous juridiction française ?

Nathalie ARTHAUD : non précisé

Nicolas DUPONT-AIGNAN :

- Combattre tout élan séparatiste, ce qui n'empêche pas de poser la question des différents statuts
- **Exercer une véritable souveraineté sur l'ensemble de sa ZEE**, notamment en renforçant ses moyens pour contrôler et protéger cet immense espace
- **Renforcer les moyens humains et financiers des CROSS** (Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage)

Anne HIDALGO :

- Placer les **outre-mers** à la pointe de l'action écologique de notre pays
- Lancer un **grand plan de développement des énergies renouvelables** pour valoriser le potentiel considérable des outre-mers dans ce domaine, avec pour objectif l'autonomie énergétique

Yannick JADOT :

- Valoriser les **Zones Économiques Exclusives françaises** par le renforcement des aires maritimes protégées. Nous améliorerons la gouvernance de ces aires par la mise en place de plans de gestion et par le renforcement des moyens de surveillance
- Renforcer les formations des préfets et des gardes-côtes sur les questions environnementales
- Créer une **police de l'environnement**, qui aura vocation à faire respecter l'ensemble des polices spéciales relevant du code de l'environnement, du Code rural et de la pêche maritime
- **Créer au sein de chaque parquet un pôle environnement** composé a minima de trois magistrats dans chacun des tribunaux judiciaires, formés et reconnus pour que leur engagement s'inscrive dans la durée

Jean LASSALLE :

- Peaufiner avec les territoires d'Outre-mer notre grand dessein de **développement des énergies nouvelles**. En attendant, nous devons travailler à la prévention des ouragans et des tempêtes.

- Développer le tourisme ultramarin

Marine LE PEN :

- **Moderniser les infrastructures portuaires**
- Construire un nouveau **port de marchandises à la Réunion** et créer des capacités portuaires adaptées aux différentes formes de tourisme permettraient de lui donner des atouts nouveaux dans la compétition économique internationale
- Développer une filière d'entretien des bateaux de croisière pourrait renforcer l'activité économique à **Saint Pierre et Miquelon**
- Soutenir la montée en gamme du secteur du tourisme Outre-mer pour attirer davantage les voyageurs étrangers dotés d'un fort pouvoir d'achat
- Mieux exploiter les **ressources halieutiques** de l'immense espace maritime français, en favorisant le développement de la pêche en haute mer et de la pêche artisanale, le tout dans le respect de l'environnement et de la biodiversité

Emmanuel MACRON :

- Ce quinquennat a été celui de la défense et de la valorisation de nos ZEE : la France a renforcé la sécurité et l'Etat de droit dans ses espaces maritimes. Le travail n'est pas terminé, loin de là. Face aux enjeux géopolitiques, aux pollutions, trafics, surexploitations, **nous devons renforcer les moyens de l'État en mer et mieux nous coordonner en européen pour assurer une présence sur tous les océans. Nous nous assurerons que les pêcheurs puissent travailler durablement, en luttant contre toutes les activités de pêche illégale et en défendant leurs droits de pêche.**
- Il nous faudra continuer à **soutenir la modernisation de la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM)** et valoriser l'engagement des bénévoles.
- Il nous faudra enfin continuer à **soutenir la Marine nationale**, en renforçant et modernisant ses moyens (patrouilleurs océaniques et Outre-mer, drones, avions de surveillance maritime, bâtiments hydrographiques...).

Jean-Luc MÉLENCHON :

- Renforcer les moyens de surveillance (bâtiments, surveillance satellitaire, oiseaux de mer équipés de balises...) ainsi que les capacités d'intervention dans les eaux sous juridiction française afin de permettre une adéquate protection de nos eaux territoriales et de nos zones économiques exclusives
- Réserver la notion d'aire marine protégée (AMP) aux zones excluant toute activité industrielle et interdisant toute extraction ou capture
- **Protéger 30 % du territoire maritime** français, majoritairement en réserves intégrales de façon à restaurer les ressources et la biodiversité marines et à permettre aux surplus de poissons d'alimenter une activité de pêche en périphérie des réserves
- **Inventer la « pêche durable »** implique de revoir de fond en comble le modèle d'exploitation des ressources marines (usage exclusif de la bande côtière des 12 milles nautiques aux pêcheur-ses artisan-es, délivrer les autorisations de pêche et

les aides publiques selon des critères transparents, objectifs et publiquement accessibles, application du « zéro rejet »..)

Valérie PÉCRESSE :

- S'appuyer sur les **territoires ultra-marins** pour renforcer le rayonnement de la France dans le monde.
- Créer une **Banque des outre-mer** pour financer des investissements dans les secteurs porteurs d'avenir (économie de la mer, énergies renouvelables...) et créer des emplois.
- Prioriser la protection des Outres-Mers et leurs ZEE

Philippe POUTOU : non précisé

Fabien ROUSSEL :

- Porter la part des espaces protégés, terrestres et maritimes, à **30 %**
- Engager des actions pour empêcher que la mer soit le lieu de la concurrence guerrière entre grandes puissances cherchant à asseoir leur domination
- Donner les moyens à la nouvelle politique maritime de la France de **protéger nos côtes et les fonds marins**
- Défendre le pavillon français contre les pavillons de complaisance.
- De nouveaux moyens d'État seront mis en œuvre pour **lutter contre les pollutions en mer**, en faveur des services des douanes notamment.

Eric ZEMMOUR :

- **Garantir la souveraineté de nos espaces maritimes** en augmentant les moyens de surveillance (drones, satellites, coopération internationale), en renouvelant les moyens d'intervention de la Marine nationale, des administrations (douane, affaires maritimes, gendarmerie et sécurité civile) et en soutenant la société nationale de sauvetage en mer (SNSM)
- Révéler, exploiter et défendre tout le potentiel de nos eaux et de nos fonds marins en investissant dans la **recherche** et en centralisant la délivrance des concessions au sein d'une agence unique
- **Mettre fin à tous les projets actuels et futurs d'éoliennes en mer** et investir dans le développement de technologies au potentiel plus prometteur, comme l'énergie thermique des mers
- **Développer nos flottes de pêche ultramarines** en sortant les eaux des départements d'Outre-mer de la politique européenne des pêches
- Mieux associer les pêcheurs aux campagnes scientifiques sur l'état des stocks et obtenir de l'Union européenne des quotas plus favorables

Question 4

Quels seront vos efforts pour soutenir la Marine nationale ?

Nathalie ARTHAUD : non précisé

Nicolas DUPONT-AIGNAN :

- Lancer la construction d'un **second porte-avions**, indispensable pour assurer la disponibilité permanente de notre groupe aéronaval
- **Doubler le nombre de frégates de premier rang**, indispensables à la projection de la puissance navale française et à la protection de nos flux d'approvisionnement stratégiques pour passer de 15 à 30
- Rattraper le retard pris en matière de renouvellement des patrouilleurs, mais également remonter en puissance sur la capacité amphibie outre-mer, se doter de moyens de reconnaissance et de patrouille maritime dont est aujourd'hui dépourvue la Marine nationale et renforcer nos infrastructures.

Anne HIDALGO :

- Donner aux armées les moyens de protéger les Français et l'ensemble du territoire, en réaffirmant notamment le rôle de la France comme puissance maritime, et en **augmentant les moyens alloués à la recherche et au développement en matière militaire**
- **Réviser la loi de programmation militaire 2019-2025 à la hausse** afin de mieux prendre en compte les nouvelles menaces

Yannick JADOT :

- **Maintenir la trajectoire budgétaire** prévue par la loi de programmation militaire en vigueur. Nous renforcerons les moyens et les effectifs de la marine nationale et nous ferons un effort particulier en faveur de la protection des infrastructures sous-marines.

Jean LASSALLE :

- Rebâtir notre industrie d'armement et d'équipement

Marine LE PEN :

- **Renforcer les moyens et les équipements** nécessaire pour garantir et protéger les intérêts nationaux

Emmanuel MACRON :

- Nous **modernisons les moyens de la Marine Nationale**, dans le cadre, et selon le calendrier, de l'actuelle loi de programmation militaire (LPM). Dès 2017, nous avons en effet décidé d'arrêter l'érosion de nos capacités militaires, grâce à une loi de programmation militaire ambitieuse. Les engagements pris alors devant les armées ont tous été tenus, et la LPM a été réalisée à l'euro près. **La LPM 2019-2025 sera scrupuleusement respecté pour un effort de défense annuel de 50 milliards d'€ en 2025.**
- Mais nous devons continuer d'achever la modernisation nécessaire de notre marine avant 2030. À titre d'exemples, **cinq nouvelles frégates de défense et d'intervention et cinq sous-marins nucléaires d'attaque** de la classe « Suffren » rentreront en service avant 2030. **Six patrouilleurs Outre-mer** seront livrés entre 2022 et 2025 pour la Polynésie, la Nouvelle-Calédonie et la Réunion.

Jean-Luc MÉLENCHON :

- Développer la construction navale en France
- Encourager la **modernisation de la flotte** en soutenant financièrement l'équipement des navires en moteur à **gaz naturel liquéfié** (GNL) lorsque les travaux sont effectués dans des chantiers navals français et que les compagnies exercent sous pavillon français de premier registre
- Investir pour équiper les ports des terminaux nécessaires à l'alimentation en **GNL** des navires
- Adapter les places disponibles au sein de l'École nationale supérieure maritime aux nouveaux débouchés générés par le plan mer et pérenniser son financement. Augmenter la valorisation des salaires des enseignants de l'École nationale supérieure maritime (ENSM) à hauteur de leurs qualifications

Valérie PÉCRESSE :

- Comblent les trous capacitaires pour améliorer notre capacité de projection : **construction du porte avion Nouvelle Génération** successeur du Charles de Gaulle, donner aux composantes sous-marines et aériennes de la dissuasion nucléaire tous les moyens dont elles ont besoin, augmenter le nombre de navires de premier rang afin d'être à la hauteur de statut de grande puissance maritime et rénover régulièrement l'armement de notre flotte, utiliser tout le potentiel de la robotisation notamment en déployant des drones sous-marins.
- Priorité à la **protection des territoires d'outre mer et de leurs ZEE**

Philippe POUTOU :

- **Désarmer unilatéralement et démanteler** le complexe militaro-industriel

Fabien ROUSSEL :

- Reconfigurer un **outil militaire moderne et cohérent** grâce aux économies réalisées. Il devra disposer de moyens non vulnérables, être polyvalent et apte à répondre au surgissement de crises souvent inattendues
- **Renforcer la filière de construction navale**, grâce à un plan de construction de nouveaux bateaux écologiques, et à la création d'une filière de déconstruction des milliers de bateaux mis au rebut

Eric ZEMMOUR :

- **Renouveler les moyens d'intervention de la Marine nationale** : posséder à terme deux porte-avions, vingt frégates, huit sous-marins nucléaires d'attaque et trois cents avions de chasse afin de disposer d'une capacité de projection permanente à horizon 2040
- S'appuyer sur notre **présence militaire en Outre-mer** et renforcer notre présence maritime par des patrouilles régulières
- Muscler nos capacités de défense et d'intervention en **doublant d'ici 2027 les forces prépositionnées en Outre-mer et à l'étranger**

Question 5

Comment entendez-vous soutenir une croissance bleue qui réconcilie économie et écologie, fondée sur les capacités d'innovation et le leadership des entreprises françaises dans le maritime ?

Nathalie ARTHAUD : non précisé

Nicolas DUPONT-AIGNAN :

- Importance des entreprises françaises du secteur maritime pour le bon fonctionnement de notre économie mondialisée tout en représentant un défi écologique majeur
- Associer les entreprises du trafic maritime françaises aux échanges qui permettront d'adopter des normes internationales dans le cadre de l'OMI
- Ratifier les conventions que la France a signées, comme celle sur le transport par mer de substances nocives, dite SNPD

Anne HIDALGO :

- Créer un **Impôt de Solidarité sur la Fortune Climat et Biodiversité** afin de mettre à contribution les plus fortunés pour financer la transition énergétique.
- Redémarrer les capacités de recherche et d'innovation de la France.
- Mettre la finance et les GAFAM au service de la transition écologique: Une politique de labellisation exigeante, sous le contrôle de l'État et de la société civile, sera définie afin d'éviter tout marketing abusif (greenwashing).

Yannick JADOT :

- Mettre fin aux subventions accordées aux dépenses néfastes à l'environnement (18Mds€).
- Soutenir le leadership des entreprises innovantes françaises dans le secteur maritime en conditionnant les aides publiques au respect d'engagements climatiques et sociaux.
- Réaliser un bilan carbone comprenant les émissions en amont et en aval de la seule production (dites de "SCOPE 3") deviendra une obligation pour les plus grandes d'entre elles, qui sera élargie à toutes les entreprises avant la fin du quinquennat.
- Suivre un parcours de formation aux enjeux de la transition écologique par 100% des décideurs économiques

Jean LASSALLE :

- Développer la R&D sur l'énergie de la houle et les hydroliennes : développer l'énergie de la mer (houle, écart thermique entre la surface et les grands fonds, etc.). Exploisons l'atout précieux que constitue notre façade maritime.

Marine LE PEN :

- Développer les filières académiques, industrielles et professionnelles de tous les **métiers liés à la mer**
- Mieux **exploiter les ressources halieutiques** de l'immense espace maritime français, notamment en favorisant le développement de la pêche en haute mer et de la pêche artisanale, le tout dans le respect de l'environnement et de la biodiversité.
- Favoriser **l'investissement et l'innovation dans l'aquaculture en mer**, filière d'avenir, prometteuse créatrice d'emplois, favorisant l'indépendance et la sécurité alimentaires tant en métropole qu'Outre-mer.
- **Moderniser les infrastructures portuaires**
- Introduire dans la loi-programme pour l'Outre-mer la possibilité de mener des opérations de **prospection**, particulièrement pour les terres rares qui sont des actifs stratégiques du XXIe siècle.
- **Soutenir la recherche scientifique** afin de permettre le développement économique et l'exploitation intelligente et durable des ressources maritimes.

Emmanuel MACRON :

- Pour soutenir une croissance bleue durable, nous avons mené une politique volontariste de développement à travers notre plan de relance et France 2030. Cette politique se traduit par des **investissements massifs dans les énergies renouvelables et notamment le parc éolien mer (50 parcs pour 2050)**, par une stratégie « Grands fonds marins » équilibrée et respectueuse de l'environnement, ainsi que par le soutien à la recherche et à l'innovation pour le secteur maritime notamment avec l'Institut pour la transition éco- énergétique du maritime porté par le Cluster maritime français et ses partenaires pour la réussite du programme « navires et ports zéro émission ».
- En 2020, grâce au « Fontenoy du Maritime », qui a permis de mettre les acteurs autour de la table, nous avons tracé une feuille de route pour la compétitivité du pavillon français, la croissance bleue, l'innovation dans le secteur. Toutes ces dimensions ont vocation à s'intensifier : soutien aux marins français, via la lutte contre le dumping social, les droits de pêches, la réduction des risques professionnels ; renouvellement des flottes maritimes françaises et transformation des procédures (suramortissement, crédit-bail et garantie de projet stratégique, réflexion sur les modes de financements, y compris européen...); formation et attractivité de la filière ; mise en place de la stratégie nationale portuaire pour regagner des parts de marché sur le fret. Fort de ce bilan, **nous amplifierons encore la « maritimisation de la France » pour rester une grande nation maritime**. Nous renforcerons aussi notre souveraineté alimentaire en déployant un plan pour une pêche et une aquaculture durable.

- **Ce travail sera à mener en européen, mais aussi au niveau international, dans la droite ligne des actions entreprises ces cinq dernières années.**

Jean-Luc MÉLENCHON :

- **Rendre plus écologique le transport maritime** en élaborant une stratégie portuaire nationale cohérente et offensive, en développant les pôles multimodaux, fluviaux et ferroviaires, afin de réduire la part modale de la route et en modernisant les infrastructures portuaires
- Développer un **tourisme maritime respectueux** de l'environnement et des professionnel(le)s
- **Accorder des moyens publics** au service de l'ambition maritime
- Augmenter le budget de l'État pour la pêche et les affaires maritimes
- Élaborer **un plan pluriannuel d'investissement public pour la mer**, notamment dans les Outre-mer
- Faire de la France le leader mondial de la recherche maritime
- Défendre et renforcer le pavillon français contre le dumping social de la Marine Marchande
- Créer une véritable filière industrielle du démantèlement des navires
- Lutter contre les particules fines, développer l'usage du gaz naturel liquéfié

Valérie PÉCRESSÉ :

- Soutenir les **biocarburants et les projets hydrogène et électrique** pour l'aéronautique et la logistique
- Développer l'**énergie renouvelable**
- 120 milliards d'euros grâce au **livret vert**, fusion du livret A et du livret développement durable, et les 15 milliards d'euros de la fiscalité écologique serviront exclusivement à financer des actions en faveur de l'environnement.

Philippe POUTOU : non précisé

Fabien ROUSSEL :

- Organiser une **conférence « pour l'économie et l'écologie bleue »**, impliquant tous les acteurs et actrices concernés
- Définir une **orientation active de protection et de promotion de la biodiversité** et la mettre en œuvre, grâce à un vaste processus de concertation. Sa logique sera d'intégrer les considérations relatives à la biodiversité dans les prises de décision des différents secteurs économiques.

Eric ZEMMOUR :

- Former davantage aux **métiers de la mer** en augmentant les capacités de formation

- **Réformer nos ports** pour les rendre plus compétitifs et mieux organisés face à la concurrence européenne
- **Défendre les pôles et entreprises d'excellence**, notamment dans le domaine des biotechnologies marines, de l'océanographie, de l'alimentation et de l'énergie